

Communiqué de presse

ESPÈCE INVASIVE

La Ville de Gland au premier plan de la lutte contre le frelon asiatique

Gland, le 3 mars – Les autorités communales lancent une série de mesures afin de lutter contre cette espèce exotique envahissante, à l’origine de dommages environnementaux.

Le frelon asiatique a pris ses quartiers en Suisse depuis 2017. Le district de Nyon ne fait pas exception. Sa propagation y est d’ailleurs extrêmement rapide : le nombre de nids recensés est passé de 1 en 2022 à 65 en 2024, dont 6 signalés sur le territoire glandois.

Combattre cette espèce invasive est primordial, car elle représente une menace sérieuse pour la biodiversité indigène. Le frelon asiatique a notamment la particularité de décimer les ruches d’abeilles domestiques, ce qui impacte la pollinisation et, par conséquent, la production agricole et viticole.

Face à ces constats, la Municipalité de Gland a conçu un plan d’action afin d’organiser la lutte contre cet envahisseur :

- accorder un don de CHF 8'000.-, via son programme de subvention pour le développement durable, à la société d’apiculture de Nyon, actrice principale dans cette lutte ;
- adapter ses directives pour l’octroi de subvention, afin que la destruction des nids soit prise en charge à 100 %, jusqu’à concurrence de CHF 700.- ;
- sensibiliser le grand public dans le but de permettre à chacun de reconnaître les frelons asiatiques et de réagir de façon appropriée.

En plus de cela, la Municipalité organise, en collaboration avec la Région de Nyon, une formation ouverte à tous les employés de terrain des communes membres. Celle-ci aura lieu le jeudi 13 mars à 10h30 au chemin de Montoly.

Plus d’informations sur www.gland.ch/frelons-asiatiques

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale des infrastructures et de l’environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06